

« la dite tour par dedans a demy mur en carreure de ce
 « que contient la dite tour de la haulteur de dix pieds et icelle
 « faire remailler de gros quartiers de pierre de la plus dure
 « qui se pourroit trouver affin que par les prisonniers pour
 « l'advenir ne fust brisee ne rompue, et en icelle tour refferre
 « les retraicts (latrines) estans aux membres dessus la basse
 « fosse qui pour l'entiquite d'iceulx estoient en ruine, et
 « pour parferre a mortier de chault et remailler les rom-
 « pures et fractions d'icelle et reffere les portes qui estoient
 « pourries et ung petit larmer avec ung treillis de fer pour
 « y donner quelque petite clarté » ; à Jean Chambery, maître
 maçon et charpentier, la somme de 83 liv. 10 s. (suivant les
 lettres d'adjudication du 27 mai 1526) « pour avoir faict
 « fourny et pouse en l'auditoire des plaictz, deux croisees et
 « deux demy croisees pour donner clarte audiet auditoire
 « qui auparavant estoit fort obscur, pour avoir reprins, re-
 « maille, parferu et plaetry a mortier de chault et areyne
 « les vieilles fondacions et murailles dadiet auditoire qui
 « estoient pourries caducques et brisees, pour avoir faict ung
 « mur traversant lediet auditoire, faict au dessus a cōdieres
 « de pierre de taille pour garder la foulle des affluans et
 « plaidoyans.... pour carronne tout lediet auditoire ...»

3° *Gaiges d'officiers*. Henry Bohier (1), chevalier, seigneur de la Chapelle, bailli de Mâcon et sénéchal de Lyon, 150 liv. (2,400 fr.) ; le lieutenant du sénéchal, Jean du Peyrat (2), docteur, 50 liv. ; le juge des ressorts, Jean Faye, docteur, 100 liv. ; le procureur du roi, André Baronnat, docteur, 35 liv. ; le capitaine et viguier de Sainte-Colombe, Claude Baronnat, écuyer, 100 liv. ; le procureur du roi en

(1) Ou Boyer ; le Sénéchal, recevait de la commune de Lyon, 100 liv. par an, comme capitaine de la ville.

(2) Pour ce nom et les suivants, voir *Les Origines des Familles consulaires*, Lyon, 1863, in-8°.